



Attention : Pratique dans un secteur infesté par les tiques. **Risque maladie de Lyme.** Dire de ne jamais tirer sur une tique pour l'enlever. Utiliser toujours un tir tique, désinfecter et surveiller. Voir dépliant fourni en annexe de l'INPES.

CHAMPIONNAT TERRITORIAL UGSEL de VTT **Le mercredi 2 mai 2018 au Semnoz-ANNECY**

Lieu : ANNECY (74) – Site Les Puisots, Route du Semnoz, à côté du centre Ufoval, (montagne du Semnoz)

Accès : Sortie autoroute n° 16 Annecy Centre – puis suivre Annecy – Albertville, puis seulement la direction Albertville. A partir du moment où la route va monter, suivre la direction Semnoz.

Epreuves : Site des Puisots (forêt, chemin, site calcaire : peut être boueux et glissant si humide)

Horaires : Accueil de 9h30 à 10h

Parking car : devant le centre de vacances des Puisots et minibus sur le parking le long de la route.

Accueil : longer la barrière en bois du centre de vacances jusqu'à la lisière de la forêt (accueil dans le dernier bâtiment Ufoval)

Responsable sur place : Sebastien Gisbert et Cédric Amiot 06 80 95 38 44

INSCRIPTIONS : Sur USPORT niveau territoire pour le lundi 30 avril avant 13h

Chaque comité inscrit ses qualifiés dans usport en individuel. Il faudrait aussi essayer de créer les équipes des AS.

PRESENTATION

Championnat territorial de V.T.T. sous la forme d'un Championnat Individuel par catégorie avec 3 types d'épreuves :

- | | | |
|----|--|-----------------|
| 1. | Epreuve de Cross-country : | ES1 /200 points |
| 2. | Epreuve de dénivelé : Descente en slalom | ES2 / 50 points |
| | : Montée infernale | ES3 / 30 points |
| 3. | Epreuve de Trial Maniabilité : | ES4 / 80 points |

ORGANISATION GENERALE

- **9h30-10h00 :** Accueil – Retrait des cadres numérotés pour les VTT
- **10h00-10h30 :** Rassemblement – Echauffement
- **10h30 –** début des épreuves de dénivelé et de maniabilité

Ordre des épreuves :

- **BG BF : Slalom – Montée – Maniabilité**
- **MG MF : Maniabilité – Slalom – Montée**
- **CJGF : Montée – Maniabilité – Slalom**

- **13h20 –** rassemblement pour le cross-country par catégories comme suit :

4 Départs : (horaires approximatifs)

- 1- (13h30) BF – MF – CJF avec un nombre de tours différents par catégorie
- 2- (14h00) BG
- 3- (14h30) MG
- 4- (15h10) CJG

- **16h Résultats et Commission de qualification** avec les responsables de la commission (un par comité).
- **16h20 Palmarès.**
- **16h45 départ des AS**

ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !



DAUPHINÉ-SAVOIE **La Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique**



Vestiaires, douches, toilettes : Pas d'abris en cas de pluie. Point eau et toilette public sur le site.

Assistance médicale : Présence de secouristes

FOURNI PAR L'ORGANISATION :

- Cadre VTT
- Attache cadre
- gouter pour les élèves

REGLEMENT GENERAL

1 – **CATEGORIES** : 6 catégories : BG / BF / MG / MF / CJF / CJG

2 – **MATERIEL** :

Le V.T.T. doit être en bon état de marche.

L'organisateur ne fournira pas d'assistance mécanique.

Aucun changement d'accessoires sur le vélo n'est autorisé à l'exception du changement de pédales et du retrait du grand plateau pour l'épreuve de maniabilité. Cadre, roues, plateaux et pignons identiques pour toutes les épreuves.

Aucune aide et dépannage extérieur ne sera autorisé durant les épreuves sauf pour le cross-country :

« Pour le Cross-Country, une zone d'assistance technique proche du départ permettant aux enseignants d'assurer une assistance technique pour un problème mécanique et/ou de crevaison sans changement de roue. Interdiction de changer de vélo. »

Tenue :

Le port du casque est obligatoire ainsi que genouillères et coudières (protections style roller acceptées).

Un maillot identique pour les élèves d'une même AS est **obligatoire** (maillots de sport-co, chasubles ...) pour faciliter le travail de l'organisation (=Sensibilisation des AS que le maillot d'établissement est obligatoire au national.

3 – CONSIGNES GENERALES :

Art. 1 - Les concurrents doivent respecter le Code de la route et les consignes des organisateurs.

Art. 2 - 4 épreuves à réaliser. Pas d'obligation de participer à toutes les épreuves (mais pas de points).

Art. 3 - Sera déclaré vainqueur celle ou celui qui obtiendra le plus de points au terme des 4 épreuves dans sa catégorie.

Art. 4 - En cas d'égalité des points, départage au classement de l'épreuve de cross-country.

Art. 5 - Une seule reconnaissance avant chaque épreuve (Certaines reconnaissances précisées par l'organisateur sur place seront uniquement à vue).

RECOMPENSES : 1 médaille aux 3 premiers de chaque catégorie.

QUALIFIES au National:

2 équipes par catégorie (3 catégories) et par territoire plus 6 individuels par territoire toutes catégories confondues

QUOTAS SUPPLEMENTAIRES: 3 filles et 1 garçon en individuel. Quotas sup sexués.

La commission se réunira **après la compétition** pour définir la liste des qualifiés. Seuls les élèves ayant participé au championnat de territoire pourront prétendre à une qualification au **Championnat National qui se déroulera les (28), 29 et 30 mai 2018 à CHATILLON/MARNE (51).**

ÉDUQUER... TOUT UN SPORT !

UGSEL - Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique

19 avenue des maquis du grésivaudan – 38 700 LA TRONCHE

Tél.04 76 44 29 25 - Fax : 04 76 44 56 11 – Courriel : ugselds@ugsel38.org – Site : ugselds.free.fr

REGLEMENT SPECIFIQUES AU CHAMPIONNAT TERRITORIAL DES EPREUVES SPECIALES

E.S.1 : Le CROSS-COUNTRY / 200 points.

Cette épreuve se dispute en boucle sur un circuit tout terrain sécurisé.

Le départ se fait en peloton.

Distances :

(Indication kms ci-dessous sous réserve car en fonction du dénivelé du terrain)

- BF: 4,5 km maxi
- BG MF : 6 km maxi
- CJF : 6 km maxi
- MG : 8 km maxi
- CJG: 11 km maxi

Classement :

Le 1^{er} marque 190 points, ensuite le nombre de points attribué diminue d'une unité toutes les 5 secondes pendant les 8 premières mn ensuite toutes les 10 s. Un bonus sera attribué aux 5 premiers à savoir :
1^e – 190 pts +10 pts ; 2^e – x pts +8 pts ; 3^e – x pts +6 pts ; 4^e – x pts +4 pts ; 5^e – x pts +2 pts

E.S.2 : Le SLALOM CHRONOMETRE / 50 points.

Objectif :

Parcourir une distance de 500 m en descente, sur terrain varié, dans le moins de temps possible. Un seul essai.

Décompte des points :

Le meilleur temps marque 50 points, le deuxième 49, et ainsi de suite.

Les cornes sont interdites et les bouchons de cintre sont obligatoires.

Une reconnaissance libre sur le tracé au choix de l'organisateur précisé sur place (à vue ou sur le VTT).

E.S.3 : La MONTEE INFERNALE / 30 points :

Objectif :

Aller le plus loin possible sans poser le pied sur le sol et en gardant toujours au moins une roue au sol (montée de difficulté croissante d'environ 150m, matérialisée par des plots.). Le point sera validé lorsque l'axe de la roue avant franchit le tracé au sol.

Décompte de points :

- 1^e plot franchi ⇨ 1 Pt
- 2^e plot franchi ⇨ 2 Pts
- Etc ...
- Montée complète réussie ⇨ 30 Pts

E.S.4 : TRIAL - MANIBILITE / 80 points.

Objectif :

Effectuer un passage dans un parcours de maniabilité en continu (reconnaissance à vue uniquement) sans poser le pied au sol. 2 zones avec la raquette de départ + 5 segments (6 au national), les segments rapportant un certain nombre de points définis par l'organisation. Pose de pied, appui ou chute = 0 point pour le segment. Le point sera validé lorsque l'axe de la roue avant franchit le tracé au sol. Les concurrents sont autorisés à changer leurs pédales (auto ou plates) et retirer le grand plateau.

Décompte de points :

Chaque segment correspondra à un certain nombre de points en fonction de sa difficulté.

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !